

Droit civil 1

Course title - Intitulé du cours	Droit civil 1
Level / Semester - Niveau /semestre	L3 / S2
School - Composante	Ecole d'Economie de Toulouse
Teacher - Enseignant responsable	DEVILLE Sophie
Lecture Hours - Volume Horaire CM	33
TA Hours - Volume horaire TD	13.5
TP Hours - Volume horaire TP	
Course Language - Langue du cours	Français
TA and/or TP Language - Langue des TD et/ou TP	

Teaching staff contacts - Coordonnées de l'équipe pédagogique :

Sophie.Deville@ut-capitole.fr

Mode d'interaction privilégié: sortie de cours

Course's Objectives - Objectifs du cours :

Le cours est une initiation au droit patrimonial de la famille (droit des régimes matrimoniaux et droit des successions légales).

Objectifs:

Connaître les règles applicables à l'ensemble des personnes mariées, quel que soit leur régime matrimonial (régime primaire d'ordre public).

Connaître le mode de fonctionnement du régime matrimonial légal (communauté réduite aux acquêts).

Savoir qualifier les biens des époux, connaître les modes de gestion applicables à ces biens et les règles gouvernant le passif en régime de communauté.

Savoir liquider un régime légal.

Connaître les principes de liquidation et de partage d'une succession légale.

Savoir traiter de ces problématiques par la résolution des principaux types d'exercices juridiques: cas pratiques et commentaires d'arrêts.

Prerequisites - Pré requis :

L'étude de la matière débute en Licence 3. Il n'y a donc pas de prérequis.

Toutefois, la matière exploite largement le droit des obligations (étudié en L2) et le droit des biens (étudié en L3).

Practical information about the sessions - Modalités pratiques de gestion du cours :

Ordinateurs acceptés en cours.

Grading system - Modalités d'évaluation :

Examen terminal: écrit, 3 heures Travaux dirigés: un examen blanc commun à tous les étudiants, une interrogation écrite en travaux dirigés et une note de participation orale.

Bibliography/references - Bibliographie/références :

Régimes matrimoniaux :

I. Dauriac, « Droit des régimes matrimoniaux et du PACS », LGDJ, 4ème éd.

B. Beignier, S. Torricelli-Chrifi, « Droit des régimes matrimoniaux, du PACS et du concubinage », LGDJ, Collection Cours, 5ème éd.

Successions et libéralités : B. Beignier, S. Torricelli-Chrifi, « Libéralités et successions », LGDJ, Collection Cours, 3ème éd.

Ph. Malaurie, C. Brenner, « Droit des successions et des libéralités », LGDJ, 7ème éd.

Distance learning – Enseignement à distance :

Fourniture d'un plan détaillé du cours découpé selon les semaines d'intervention et d'un support via moodle. Organisation d'un forum pour répondre aux éventuelles questions des étudiants.